

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2008-03-15
Date de Convocation : 28/02/2008
Nombre de délégués : 30 Présents : 26 Absents : 4 Votants : 26

L'an **deux mil huit**, le 5 mars 2008 à 20 h 30,  
Le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en son siège, à la Mairie de Chérisy, sous la présidence de Michel Lethuillier

Etaient présents (25) :

N. Liévens ; G ; Bolac ; D. Melou ; P. Leromain ; D. Costa ; E. Lefèbvre ; C. Lamy ; M. Lethuillier ; C. Boucher ; D. Pautrat ; M. Chassard ; B Perrot ; G. Fournier ; B. Letellier ; F. Marchais ; J-C. Goyer ; G-R. Legeay ; D. Chéron ; E. Gambuto ; J-C. Lavigne ; C. Matelet ; J. Bouffinier ; Y. Relier ; P. Dumas ; T. François ; D. Baubion

Etaient absents excusés : Gilles Vorimore

Etaient absents non suppléés :

**Objet : Statuts du SYROM**

Vu les statuts du Syndicat mixte de Ramassage des Ordures Ménagère de la Région de Dreux (SYROM)

Vu la délibération du Comité syndical du Syndicat mixte de Ramassage des Ordures Ménagère de la Région de Dreux (SYROM) du 5 février 2008 relative à la modification de ses statuts

Après avoir entendu toutes les explications nécessaires et en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

**Approuve** la modification des statuts du SYROM selon les statuts ci annexés

**Décide** en accord avec le contrôle de la légalité de désigner les représentants de la Communauté de Communes lors de l'installation du nouveau Conseil Communautaire, dès après les élections municipales 2008

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire

Reçu en Sous Préfecture le :  
Publié ou Notifié le :

Le Président